

La constitution

habitants de l'Ouest sont fiers d'être canadiens. Nous aimons notre pays. Ne nous obligez pas à le quitter. Aidez-nous à le consolider à notre avantage naturel, car c'est chose faisable.

Il y aurait tellement de questions dont je voudrais vous faire part. Je voudrais vous en parler avec force détails, plutôt que de vous faire seulement de beaux discours. La rhétorique est une belle chose, mais nous voulons qu'on nous voit, qu'on nous entende, qu'on nous comprenne et qu'on nous accepte à part entière. Malheureusement, les habitants de l'Ouest considèrent ce projet constitutionnel comme étant une nouvelle tentative pour faire d'eux des citoyens de second ordre.

Le plus ancien de tous les griefs est celui qui a trait aux barrières tarifaires. À l'origine, en 1879, ces barrières avaient été dressées pour protéger et promouvoir le secteur de la fabrication au Canada, qui, à l'époque, était installé presque exclusivement dans le centre du pays. Devant la concurrence dont nous menaçaient les fabricants américains œuvrant dans un secteur beaucoup plus important, pareille politique s'était révélée tout à fait opportune.

À mesure que l'Ouest se colonisait et se peuplait, les droits de douane n'avaient plus qu'une signification pour les gens de l'Ouest. Ils les obligeaient à payer plus cher pour les produits manufacturés. Les prix de revient de l'industrie étaient également plus élevés dans l'Ouest que dans l'Est. Les droits de douane signifiaient que le développement industriel de l'Ouest se trouvait en fait entravé par ces facteurs. Les droits de douane obligeaient les Canadiens de l'Ouest à payer les marchandises plus chères que tous les autres Canadiens. Comme l'Ontario et le Québec étaient plus industrialisés, le Canada central bénéficiait exagérément de ces droits. Les Canadiens qui ne vivent ni en Ontario ni au Québec doivent payer pour les salaires plus élevés du Canada central sans en tirer des avantages en proportion. Ce n'est pas une opinion, c'est un fait.

Les chiffres sur le niveau relatif des avantages douaniers tarifaires sont révélateurs. En 1977, la Colombie-Britannique avait 10.8 p. 100 des emplois non-agricoles du Canada. En même temps elle n'avait que 8.5 p. 100 des emplois du Canada dans l'industrie manufacturière, secteur qui bénéficie de la plus haute protection douanière nominale, soit 8.49 p. 100. La différence en ce qui concerne les Prairies est encore plus grande. Alors qu'on y trouve 16 p. 100 des emplois non-agricoles du Canada, cette région n'a que 8.2 p. 100 des emplois du pays dans le secteur manufacturier.

D'autre part, l'Ontario et le Québec ont à eux deux 66 p. 100 des emplois non-agricoles du Canada. Cependant, ils ont 78.4 p. 100 de tous les emplois du secteur manufacturier. Il est clair que si les droits de douane élevés devaient avantager toutes les provinces également, l'Ontario et le Québec ne devraient avoir que 66 p. 100 des emplois dans le secteur manufacturier. Il est bien évident qu'il n'en est pas ainsi.

En outre, la Colombie-Britannique et les provinces des Prairies ont une plus grande proportion d'emplois dans les industries primaires qui ne bénéficient que d'une protection douanière nominale. Cette protection douanière n'est que de 1.12 p. 100. L'Ontario et le Québec ont, en proportion, moins que leur part dans ce secteur à faible protection. En fait, la Colombie-Britannique et les provinces des Prairies font les frais de la protection douanière autant que l'Ontario et le Québec et pourtant ils ne reçoivent même pas, toute proportion

gardée, autant de protection que les deux provinces canadiennes du centre. Cela signifie qu'il existe un transfert de paiement caché des provinces de l'Ouest et de l'Atlantique vers l'Ontario et le Québec. C'est ce que je veux dire quand je parle de «péréquation à deux sens». Si on fait la péréquation pour l'impôt sur le revenu on doit la faire aussi pour les autres facteurs. Ce n'est qu'un exemple.

J'ai été très précis, monsieur l'Orateur, afin de vous signaler quelques injustices flagrantes. Peut-être avons-nous laissé passer cela inaperçu ou n'avons-nous rien dit dans le passé. Mais puisqu'il est question de péréquation, nous devons considérer tous ces facteurs. D'après ce que j'ai entendu dire, le comité qui a entendu les mémoires ne l'a pas fait, il n'a pas soupesé tous ces facteurs. Je ne crois d'ailleurs pas qu'on le fasse parce que les gouvernements provinciaux n'ont pas fait connaître leur point de vue. Je ne sais pourquoi mais les régions du Canada n'ont pas été entendues ou comprises. Mais nous commencerons à discuter de ces points particuliers. Nous vous les exposerons. Allez-vous remédier? De deux choses l'une; ou bien vous répondez aux questions que j'ai soulevées ou bien vous me signalez mes erreurs et vous corrigez mes chiffres. Mais faites quelque chose. N'allez pas encore ne pas tenir compte de nous. Nous commençons à nous en lasser. Nous voulons être entendus, compris. Il y a ici des députés, comme moi, qui représentent l'Ouest. Peu importe que ce soit des libéraux, des néo-démocrates ou des conservateurs qui représentent l'Ouest. Nous sommes tous des représentants élus. Nous sommes ici pour être entendus. Nous avons un message à vous communiquer et vous devez l'écouter parce qu'il s'agit de quelque chose de bien précis et nous voulons voir ce que vous pouvez faire.

Ce n'est là qu'un exemple qui indique que les Canadiens de l'Ouest font plus que leur part pour aider au progrès économique du Canada. Selon moi, personne n'a le droit de prétendre le contraire. Je ne pense pas que les provinces de l'Ouest en demandent trop lorsqu'elles affirment qu'elles doivent avoir une voix égale au chapitre lorsqu'il s'agit de modifier la constitution et je ne pense non plus que nous puissions vraiment aider les choses en menaçant les premiers ministres de l'Ouest chaque fois qu'ils s'opposent à des propositions qui risqueraient de nuire à leur progrès social et économique futur. C'est ce que nous pensons.

La dernière fois que j'ai participé à un débat à la Chambre, j'ai cité certaines paroles des premiers ministres Lougheed, Blakeney et Bennett et cela m'a donné droit à des huées. Pourquoi? C'est une chose que les habitants de l'Ouest n'arrivent pas à comprendre. D'ailleurs, nous ne le tolérerons plus. C'est un fait que le gouvernement fédéral a beaucoup aidé au développement de l'Ouest. Je le reconnais volontiers. Par ailleurs, tout en aidant beaucoup, il a aussi nui et mis des bâtons dans les roues aux provinces de l'Ouest bien trop souvent.

Le problème du tarif-marchandises en est un bon exemple. Je répète que je tiens à parler de cas précis et ne pas me contenter de faire de beaux discours. Les avantages que procure la Confédération ne doivent pas aller uniquement de l'Ouest à l'Est ou de l'Est vers l'Ouest. Pourtant, les habitants de l'Ouest doivent payer les biens de consommation du centre du pays plus cher à cause du coût élevé du transport ferroviaire. Cela me renverse de savoir que je peux faire transporter